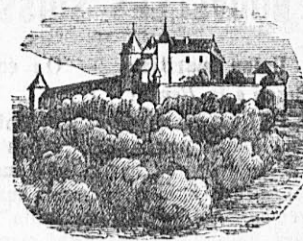




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : **L'ÉCHO LITTÉRAIRE**

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE B.-R. : BULLE, arr. 9^h17 (dim. j. f. 9^h1) 3^h00 8^h07. BULLE, dép. 5^h00 (5^h45) 1^h40 6^h20

ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 5.—
» . . . 6 mois » 2 50
Étranger . . 1 an » 9 50
» . . . 6 mois » 5 50
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste. TÉLÉPHONE 150

ANNONCES

District de la Gruyère :
Une seule insertion . . . 20 cts.
Annonces répétées . . . 16 »
Canton: Première insertion . . 20 »
Les suivantes . . . 15 »
Suisse 25 »
Étranger 30 »
la ligne ou son espace.
Annonces mortuaires et rétractations . . . 25 cts.
Réclames 40 cts. la ligne
S'adresser à Publicitas, S.A. suisse de publicité, Bulle (Cercle catholique, au 1er).

La soirée du Cercle des Arts et Métiers.

(Suite)

M. A. Gretener, président, remercie MM. Despond et Glasson et les assure que leurs desiderata seront les nôtres.

Il rappelle que, malgré le passage d'un honnête homme aux affaires fribourgeoises, l'ornière ne s'est pas comblée et que le char de l'Etat va y retomber bientôt. La course aux dépenses continue; il n'y a qu'à voir de quelle façon est conduite l'entreprise des travaux sur la Jogne, où les travaux sont conduits de la même façon que l'ont été ceux de Thuy-Hauterive.

Quant à la loi fédérale sur les assurances, le principe en est bon, mais l'application en est défectueuse.

Rappelant la loi sur le travail de huit heures, l'orateur dit que, en voulant tout réglementer, on en arrive à faire de nous de simples machines et que, si nous devons continuer dans la voie de la centralisation, nous en arriverions à constituer un état mécanique, sans initiative individuelle; tout notre système d'exportation périliterait.

Les orateurs précédents ont touché aux questions sociales. Le parti radical, dit M. Gretener offre toutes garanties aux ouvriers, qui n'ont pas besoin de se rallier à ces théories néfastes qui nous viennent du dehors. Ils ont une tête et n'ont nul besoin des suggestions étrangères, pour savoir ce qu'ils ont à faire. Il y a ici toutes les classes de la population. Les ouvriers et les cam-pagnards peuvent fort bien s'entendre et s'accorder; il est dans l'intérêt des ouvriers que l'agriculture soit prospère. La guerre a eu cela de bon qu'elle a donné un peu plus d'indépendance à nos agriculteurs et que ceux-ci ne sont plus astreints à aller frapper à la porte de la Basque de l'Etat.

A Broc, par exemple, les ouvriers ont montré beaucoup de patience et les paysans beaucoup de solidarité.

Si le socialisme a pris une forme dangereuse, c'est parce que beaucoup de patrons ont négligé leurs ouvriers.

Les meneurs socialistes parlent souvent des gros salaires et des gros traitements de certains fonctionnaires; les ouvriers devraient savoir que certain député de la Suisse romande, grand meneur socialiste, parvient à réaliser un traitement d'environ 30.000 francs par an qui sont en majeure partie pris sur les contributions des ouvriers.

M. Gretener annonce la prochaine fondation d'un cercle radical à Broc et il demande d'ores et déjà que le Cercle des Arts et Métiers en soit le parrain. Bulle restera le foyer du radicalisme. A Fribourg, par des promesses de toute nature, chemin de fer de la

rive droite, chemin de fer de la rive gauche, quelques cliniques, etc., finit par endormir le peuple et le radicalisme perd de ses forces. Bulle est bien placé pour faire de la politique de sentiment. Les Brocois se souviennent que, lors du désastre qui les a frappés, c'est de Bulle que sont venus les premiers secours. Les relations de bon voisinage se raffermiront encore et les deux localités marcheront la main dans la main.

Fribourg restera le grand gouffre où se perdent les ressources de l'Etat aussi longtemps qu'on n'aura pas fermé le robinet des rouges administratifs et surtout financiers.

Pendant quelques années, un homme a pu faire sortir une roue ou l'autre du bourbier où s'enlisait le char de l'Etat; mais celui-ci y retombera bientôt.

Quant à nous, radicaux, nous marcherons de l'avant avec confiance; nous avons apporté la première pierre à l'édifice; bientôt, la proportionnelle aura formé un bloc avec lequel il faudra compter.

Par la proportionnelle fédérale, nous avons perdu un siège. Mais le député que nous avons, c'est le nôtre et nous ne le devons plus à la bonne volonté de nos adversaires.

M. Gretener lève son verre à la prospérité du parti radical de la Gruyère; il déclare que nous nous occuperons de nos camarades de la Glâne et de la Veveyse, afin de leur aider au groupement de toutes leurs forces; il boit à l'union toujours plus intime des deux localités principales de la Gruyère, notre beau district. (Applaud. prolongés.)

M. Blanc, major de table, rappelle que le président du Cercle des Arts et Métiers met en pratique les théories qu'il émet; il salue la présence dans la salle des représentants des cantons Confédérés, disant que les trois langues nationales y sont parlées; il prie nos confédérés de nous continuer leur fidèle amitié.

M. Ecoffey Placide, secrétaire communal, à Broc, dit que le parti radical travaille depuis longtemps, mais que la jeunesse et les ouvriers ne se sont pas assez occupés des affaires publiques.

Il est nécessaire que Bulle s'occupe d'organiser des cercles dans les principales localités, qu'il y vienne donner des conférences, instruire la jeunesse et cela toute l'année et non seulement à la veille des élections.

Les conséquences de cette organisation renforceront notre situation; nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes, sur notre travail; nous irons de l'avant franchement et nous arriverons à notre but.

L'orateur a confiance dans le parti radical fribourgeois, mais seulement par une organisation sérieuse et continue. Durant le service militaire, il

n'a pas eu l'occasion de songer à la politique. En arrivant à la maison, il a dû se remettre des fatigues du service. Maintenant que tous sont remis, il faut travailler au développement non seulement de notre situation locale mais de celle de tout le pays.

Il espère que, l'année prochaine, nous aurons l'occasion de nous rencontrer plus nombreux encore au banquet des Rois. M. Ecoffey porte la santé du parti radical fribourgeois et il est vivement applaudi.

M. Clément, de Romont, dit que la première chose qui s'impose est le développement de la force propulsive qui pousse le peuple vers la démocratie. Nous avons à faire, dit-il, avec des adversaires qui ne reculent devant aucun moyen; aux dernières votations fédérales, on s'est relevé des morts pour nous combattre.

M. Clément remercie les amis bullois de leur appui et de leur invitation pour ce soir.

M. Louis Vionnet, ancien président de l'Union ouvrière de la Gruyère, déclare que l'ouvrier gruyérien demande que le parti radical reste ce qu'il était lors de sa fondation, un peuple libre dans un pays libre. Si l'ouvrier, dit-il, écoute ce que vous dites, il regarde davantage ce que vous faites; il désire que l'on abandonne la bureaucratie et il regrette la tendance à oublier les méfaits commis dans le gouvernement, les pages arrachées, les millions engloutis. Il constate que notre situation n'est pas meilleure maintenant, grâce précisément à cette tendance à oublier les méfaits dévoilés par M. Gross, à qui revient tout le mérite d'une amélioration momentanée de notre situation. Cette loi fiscale, dont on disait qu'elle était dure au gros et douce au petit, pèsera lourdement sur les ouvriers qui payeront beaucoup plus que par le passé.

La branche de sapin ne doit pas seulement être un ornement du chapeau du chasseur ou du braconnier, mais elle doit être le symbole de l'honneur du canton.

Chez nos amis brocois, les socialistes avaient l'espoir de faire des progrès; ils ont échoué parce que le président du Cercle des Arts et Métiers garde un contact étroit avec l'ouvrier, donnant ainsi l'exemple que devraient suivre tous les patrons; il s'intéresse aux besoins de la classe des travailleurs.

M. Vionnet demande que l'on mette la tête de Larz avec celle de Platten et Grimm dans le même sac et qu'alors nous aurons l'entente et le parti deviendra plus fort.

M. Jules Blanc, tout en remerciant M. Vionnet de son discours, déclare que l'administration communale de Bulle a fait tout ce qu'elle a pu pour le bien des administrés; il demande à ces derniers de prendre patience, car l'autorité fera tout ce qui sera néces-

saire dans la mesure de ses moyens.

M. Gretener, président du Cercle, rappelant les paroles de M. Vionnet, dit que celui-ci a touché la corde sensible, celle des questions sociales pour lesquelles il y a beaucoup à faire. Mais il met en garde contre les retraites fédérales qui seront la copie des errements constatés dans le domaine des assurances contre les accidents.

Les communes, dit-il, sont bien mieux placées pour connaître les besoins de la classe laborieuse. A Broc, par exemple, on instituera des crèches où les parents pourront hospitaliser leurs jeunes enfants pendant qu'eux-mêmes seront à leur travail. Après les écoles, les enfants des ouvriers sont abandonnés à eux-mêmes; pour remédier à ce grave danger, on instituera des asiles d'enfants, où ces derniers trouveront, dans des locaux bien chauffés, de quoi se récréer et étudier.

Contre la maladie, il ne suffit pas d'instituer des caisses de retraite; il faut encore et bien plus donner un asile aux malades. Cet asile sera patronné par des comités locaux, par des comités de dames qui s'intéresseront au sort des malades. Le rôle de la femme n'est pas, comme le nôtre, politique; elle n'a pas à fréquenter les soirées chouchoutées; mais ce rôle réside dans les crèches, les asiles et les infirmeries, selon le modèle anglais.

Les écoles ont valu à la Suisse sa prospérité. C'est grâce à la bonne instruction générale que la Suisse a pu maintenir sa situation commerciale. Si nous devons arriver à des institutions fédérales, nous n'atteindrions pas notre but; le commerce et l'industrie périliteraient et ce serait une perte pour l'ouvrier et le salarié.

Quant la députation radicale fribourgeoise sera renforcée et que les ouvriers auront également leurs représentants, le programme de progrès et de démocratie pourra être poursuivi.

La crise actuelle aboutira à une transformation de nos institutions. Les ressources nécessaires à l'aboutissement des réformes se trouveront dans l'ordre et le travail. Mais rappelons-nous que la patience est à la base de toute amélioration sociale.

M. le président du Cercle souhaite à tous les participants un bon retour dans leurs foyers. (Appl. prolongés.)

M. Francis Corboz, de Romont, apporte les remerciements du Cercle démocratique de la Glâne de l'invitation pour cette soirée et de l'accueil chaleureux qui a reçu la délégation romantoise.

Il rappelle que Romont possède un fort noyau de bons radicaux dont l'activité fait prévoir des progrès à notre parti. Le Cercle de la Glâne va inaugurer prochainement une nouvelle bannière; il compte que les Bullois seront très nombreux à cette cérémonie.

es fourragers
Paille
aux de lin moulu
es - Son
lenta - Mais com
ncassé
entière et concas
t concassé
l'orge
d'avoine
d'avoine
pour veaux
et farine de lin
d'épeautre
à traire Panchaud
la volaille
concentré
s - Graines mélan
e - Millet & Graines
gées pour oiseaux
ts alimentaires.
leur
ord.
e de blé
e et farine de maïs
s d'avoine et d'orge
s blancs et bruns
nes partagés
imentaires
de pois, de riz, leur
s Maggi
u jus
es
rt et torrifié
e de diff. marques
Crotti, Bulle
éléphone 84.
EAU-DE-VIE
s, 20 degrés, à fr. 2.80
avoie depuis 5 litres con
rsement
Ruegger, distillerie
rglswil (Nidwald)
VENDRE
ne bicyclette course
rdéons, état neuf.
er à M. Sandan fils,
al, Bulle.
vendre
de
on foin.
r à Casimir Pilet,
représentants
cherchons pour nos
alités alimentaires
partout et jouissant
meilleure réputation
ants qualifiés et
e moralité, bien in
s auprès de la clien
rgeoise.
ion stable pour per
apable.
e offres avec copies
ificats sous N 10693
blicitas S. A., à
une.
E de BOIS
soumission.
mmune de Lessoz
dre par voie de soumis
ne 250 m² de beaux
itués au village.
connaissance des condi
déposer les soumissions
Syndic jusqu'au lund
er, à 7 heures du
estiers seront à la dis
es amateurs le lundi 23
le 10 février 1920.
Par ordre:
Secrétaire communal.

NOUVELLES SUISSES

Union maritime. — On écrit de Berne à la Revue :

L'Union maritime suisse, qui avait été fondée peu avant l'armistice en vue de procurer du fret aux importateurs suisses, n'a pas résisté aux changements qui se sont produits depuis lors dans les transports maritimes. Elle est en train de se dissoudre et, malheureusement, la moitié du capital-actions de 60 millions doit être considérée comme perdue. La perte sera supportée pour 15 millions par la Confédération et pour les 15 autres millions par les maisons suisses qui se sont intéressées à l'affaire.

Convention du Gothard. — Le traité de Versailles, par lequel l'Allemagne s'oblige à réviser la convention du Gothard, suppose un accord préalable entre la Suisse et l'Italie. La conclusion de cet accord est à l'étude, et des conférences auront lieu prochainement à Rome sur ce sujet. Le Conseil fédéral a désigné vendredi pour y prendre part une délégation composée de MM. Niquille, membre de la direction générale des C. F. F., et Keller, conseiller d'Etat zuricois et administrateur des C. F. F.

Chemins de fer fédéraux. — Pendant le mois de janvier, les recettes d'exploitation des C. F. F. se sont élevées à 26,971,000 fr. et les dépenses à 28,103,000 fr., ce qui accuse une différence de 1,132,000 fr. en moins.

Les revendications des cheminots. — Le comité de la fédération suisse des employés de chemins de fer s'est réuni à Berne. Il a pris connaissance de l'état actuel de la révision de la loi sur la durée du travail et les jours de congé et des nouvelles décisions de la commission du Conseil national. On cherchera à obtenir une amélioration sur les points encore en discussion. Le projet du Conseil fédéral sur l'indemnité de renchérissement pour 1920 a provoqué une longue discussion. A l'unanimité, l'assemblée a considéré que les projets du Conseil fédéral sont inacceptables. La lutte pour obtenir une meilleure réglementation des indemnités doit être engagée par tous les moyens, d'accord avec l'Union fédérative.

Une délégation de l'assemblée des présidents des sections de la fédération des employés des postes, réunie au même moment, approuva la déclaration que cette fédération est disposée à agir énergiquement, en commun avec les fédérations de chemins de fer, en faveur des postulats du personnel.

Le comité de la fédération décida de créer un fonds de lutte, auquel chaque membre versera une cotisation de 5 fr.

L'affiliation de la fédération suisse des employés de chemins de fer à la fédération internationale des ouvriers de transport fut approuvée à l'unanimité.

Lucerne. — Foire de pelletterie. — La troisième foire internationale de pelletterie aura lieu à Lucerne du 23 au 27 mars.

A L'ÉTRANGER

M. Caillaux en Haute-Cour.

Le procès Caillaux a commencé mardi devant le Sénat, constitué en Haute-Cour. Cette fois, on en viendra à bout. Rien ne s'oppose plus au jugement de l'homme, jadis tout-puissant, qui attend en prison, depuis deux ans et demi, le verdict de ses juges.

RUSSIE

Les massacres d'Odessa.

Le récit de la reprise et du pillage d'Odessa constitue un des chapitres les plus effroyables de l'histoire du bolchévisme. La ville n'a pas été capturée par l'armée rouge, mais à la suite d'un soulèvement provoqué par la lie de la population, qui savait que le moral de l'armée volontaire était très déprimé par les privations.

Le pillage de la ville, sans défense, se poursuivait nuit et jour. Des milliers d'habitants furent massacrés sous les yeux des officiers de Denikine, qui s'efforçaient de réprimer l'insurrection, mais seul un groupe de cadets, dont la plupart n'étaient pas plus grands que leurs fusils, défendaient les quais. Ils subirent de lourdes pertes et furent finalement secourus par les marins britanniques. Environ 12,000 réfugiés d'Odessa furent embarqués sur les vaisseaux britanniques.

CANTON DE FRIBOURG

Un drame mystérieux à Lausanne. — Un M. Molière Lévy, demeurant à Fribourg, en séjour à Lausanne, a tué son gendre jeudi soir, vers 7 heures 30, de deux coups de feu dans la tête, dans le cimetière de Prilly, où il l'avait amené en automobile, sous le prétexte de prier sur la tombe de son fils. La victime est M. Achille Weill, marchand de bétail, à Cossonay, âgé d'une trentaine d'années.

M. Molière Lévy s'est ensuite suicidé. On a retrouvé son corps dans un ruisseau, au nord du cimetière de Prilly.

Depuis la mort de leur fils, un jeune homme de 19 ans, emporté l'an dernier par la grippe, les deux époux Lévy étaient inconsolables. Cela laisserait supposer que M. Lévy, qui donnait d'ailleurs des inquiétudes à son entourage, a agi dans un accès subit de folie.

Un remède contre la fièvre aphteuse.

Un vétérinaire fribourgeois, M. Bertschy, de Guin, a fait récemment une découverte sensationnelle et d'une importance capitale pour combattre avec succès la grave épidémie de fièvre aphteuse qui décime les troupeaux suisses. Il avait constaté que la fièvre aphteuse ne sévissait pas ou très légèrement dans les écuries ou les endroits où l'eau est amenée par des tuyaux en fer, tandis qu'elle régnait avec une intensité extraordinaire dans les écuries où l'eau parvenait au moyen de conduites de bois, en ciment armé ou en tôle galvanisée.

A Gain et environs, l'enquête porta sur 88 écuries; parmi 47 où l'eau était amenée dans des tuyaux en fer, 4 seulement furent contaminées par la fièvre aphteuse, tandis qu'elle exerça ses ravages dans 39 écuries sur 41 où l'eau parvenait dans des conduites en pierre, en ciment ou en bois.

Basé sur cette heureuse constatation, le vétérinaire Bertschy chercha le moyen d'introduire artificiellement du fer dans l'organisme des animaux malades, sous la forme de sulfate de fer. Il inocula, dans la veine du cou des animaux contaminés une solution de 3 à 4 et demi grammes de sulfate de fer dilué dans une solution de 2 litres d'eau salée.

Le succès de ce traitement fut étonnant; la salivation excessive diminua bientôt et l'appétit reprit rapidement, les animaux cessèrent de maigrir et au bout de 10 jours leur production de lait redevint aussi grande qu'avant leur maladie.

Des animaux traités par ce remède

pendant la période fiévreuse n'eurent que de petites ampoules guérissant rapidement mais pas de salivation excessive. Dans une même écurie, un animal qui n'avait pas subi le traitement en question périt rapidement, tandis que d'autres furent guéris au bout de quelques jours.

Actuellement, M. Bertschy traite les animaux malades au moyen d'une préparation de fer et d'arsenic, dans la proportion de un gramme par 50 grammes d'eau. Il recommande comme mesure préventive dans les villages où sévit l'épizootie, d'inoculer chaque jour aux animaux une petite dose de 3 grammes de sulfate de fer dissous dans un verre d'eau. Le succès de ce traitement est, paraît-il, surprenant.

GRUYÈRE

Les chansons de la Gruyère. — Rarement salis n'eut un public aussi nombreux que celle de l'Hôtel Moderne dimanche soir. Les auditeurs s'y pressaient pour entendre la parole magique d'un conférencier dont la renommée, comme musicien d'élite, s'étend au loin, M. l'abbé Bovet.

Le sujet, du reste, était bien fait pour attirer la faveur du public bernois : « Les Chansons de la Gruyère ». N'est-ce pas là un sujet qui fait vibrer l'âme de tout Gruyérien, qui lui fait aimer sa petite patrie, qui attache à notre coin de pays jusqu'aux fibres les plus intimes de notre cœur ?

Et ce sujet a été développé par M. Bovet avec une science musicale consommée, avec toute l'ardeur de l'amour qu'il porte à son pays, aidé par une diction parfaite, un entrain enjoué et une facilité d'élocution surprenante.

M. Bovet trouve la chanson gruyérienne adaptée aux mœurs du pays; comme elles, cette chanson est parfois mélancolique, elle retrouve parfois de l'entrain et de la gaieté.

L'honorable conférencier ne s'est pas contenté de faire connaître les chansons gruyériennes par leur titre; il en a chanté un grand nombre avec âme, avec tout son cœur de patriote; et ces chansons ont fait passer dans tous les cœurs un frisson d'enthousiasme.

Bien que la vie ne soit pas toujours couleur de rose, dit M. Bovet, on doit chanter, parce que le chant égaye la vie et l'on doit chanter les chansons du pays qui redisent les gloires du passé, les beautés de la patrie qu'ils nous font aimer davantage.

Et le conférencier ne parlait plus, il ne chantait plus que l'auditoire écoutait encore, tant le sujet et la façon dont il avait été traité avaient été captivants et charmeurs.

Il est à souhaiter que, dans les écoles on répande de plus en plus, qu'on y généralise l'emploi des recueils des chansons du pays, spécialement de celles dont M. Bovet nous a entretenus et dont il nous a donné de si parfaites exécutions.

Causerie-récital. — MM. Robert et Cornu, dont on n'a pas oublié l'intéressante causerie sur le bolchévisme, reviendront visiter notre ville le dimanche 29 février. A l'Hôtel de Ville, ils donneront une soirée gaie. M. Louis Cornu parlera de la littérature comique et M. Paul Robert interprétera avec le remarquable talent de diseur qu'on lui connaît les monologues les plus joyeux (et les plus décentés) de son répertoire.

Passer une soirée très agréable et, en même temps, aider deux compatriotes malheureux, voilà deux raisons qui attireront à l'Hôtel de Ville un public nombreux.

Le prix du beurre. — Par décision de l'Office fédéral de l'alimen-

tation, les prix de vente au détail du beurre sont modifiés à partir du 23 février courant, et fixés comme suit :

Beurre de table de première qualité, 8 fr. 50 le kilo par quantité jusqu'à 250 grammes et 8 fr. 40 le kg par quantité supérieure.

Beurre de seconde qualité, dont le goût laisse à désirer : 8 fr. par quantité jusqu'à 250 gr. et 7 fr. 90 par quantité supérieure.

En outre, chaque négociant disposera de beurre à fondre qui devra être revendu au prix maximum de 6 fr. 50 le kg.

Pro Juventute. — La vente des timbres et cartes Pro Juventute, qui s'est faite dans toute la Suisse du 1^{er} au 31 décembre 1919, a rencontré une fois de plus un succès extrêmement réjouissant. Le produit net recueilli s'élève en chiffres ronds à fr. 450,000.

Notre district de la Gruyère a vendu 8737 timbres et 1896 cartes. La recette nette, soit fr. 622 80 est destinée à secourir la mère et le nourrisson. La répartition se fera au prorata de la recette dans chaque village. A Bulle, La Tour de Tréme et Vuasens, l'argent a été versé aux Sociétés de la Layette ou des Dames de charité.

Echo du marché ou foire des peaux. à Lucerne. — Dans plusieurs villes suisses, on a inauguré ce nouveau système pour la vente des peaux dites de chasse, spécialement. Il est fort heureux que les chasseurs aient pris en main cette initiative. A Lucerne, selon le rapport, environ un millier de peaux ont été présentées sur le marché. Un nombre bien plus considérable a été directement vendu aux grands marchands sans être introduites sur le marché, ceci afin d'éviter le paiement de la taxe d'entrée qui était de 1 fr. par peau pour les cinq premières et 50 cent. pour les suivantes.

La moyenne des prix a atteint 90 francs par peau. La moyenne est beaucoup de peaux d'automne, pas recherchées, se sont vendues entre 60 et 90 fr. Quelques beaux spécimens ont trouvé amateur à 125 et 130 fr.

Nos chasseurs ont beaucoup à apprendre sur la question de la mise en moule, dépouillage d'abord, lavage du sang, etc. Un de nos compatriotes avait suggéré l'idée de donner des conférences démonstratives. Les chasseurs n'auront rien à y perdre, si ces conférences peuvent avoir lieu. Quel qu'il en soit, il est à souhaiter que le chasseur, qui paie les permis cher et qui a toute la peine, bénéficie mieux que par le passé du produit de sa chasse. Espérons qu'à l'avenir nos nemrods n'auront plus les déceptions du passé. F. G.

Trottoirs. — Il est rappelé aux propriétaires et locataires de bâtiments ou jardins devant lesquels un trottoir est établi qu'ils ont l'obligation de le tenir continuellement propre et de l'arroser avant de procéder au balayage.

Dès maintenant, chaque contravention à ces prescriptions sera passible d'amende. Police locale.

Ravitaillement communal. — Distribution des cartes de mars : Vendredi 27 février, lettres A à O. Samedi 28 février, P à Z.

Un sommeil troublé est le sort réservé aux personnes qui souffrent de quintes de toux et à leurs voisins de chambre. Si vous voulez bien dormir, évitez les quintes de toux par l'emploi des Tablettes Gaba. Méfiez-vous ! Exigez les Tablettes Gaba en boîtes bleues à 1 fr. 75.



Aux a

Envoyez votre adresse de musique, 5 rue de la... retour et contre remboursement le N° 2 de Paris musique contenant

32 c

paro

choisis parmi les prin sentimentales, chanson etc., etc.

Cette offre faite à tit que pour 15 jours.

N. B. — Les N° 1 et N... œuvres différentes, s... ment de Fr. 4.50 l...

Steno-da

possédant à fond le franç notions de l'anglais et de maison de commerce de l'avril.

Faire offres, avec cert sous P 515 B.

Grande salle de

Dimanche 29

Cause

Paul ROBERT, de Frib... de Louis CORNU, de Bille Location A

Vente de bo

La commune de Mont mission : 1^o environ 107, m² 5 situés au bord de la route c 18 moules sapin. Pour les bo sur place ou rendus sur wag

Prendre connaissance des M. le Syndic pour lundi so

Pour voir les bois, s'adress communal Montbovon, le 17 février 1

Banque de la

B

(Fon

Capital : Fr. 1,000

Nous payons ac

5

pour dépôts à term

Titres nominati

déposant.

Comptes-couran

Comptes-couran

mois.

LA GRUYERE

Aux amateurs de chevaux.



Un nouveau convoi de **bonnes juments** de tout premier choix vient d'arriver aux

Ecuries du Moderne, Bulle.

Alexis BOVET.

Chanteurs !

Envoyez votre adresse à **M. Girardin**, marchand de musique, 5 rue du Puits, Chaux-de-Fonds, et par retour et contre remboursement de Fr. 2.50, vous recevrez le N° 2 de Paris-Chansons, superbe recueil de musique contenant

32 chansons

paroles et musique choisies parmi les principaux succès de Paris-Chansons sentimentales, chansons comiques, mélodies, romances, etc., etc.

Cette offre faite à titre de propagande n'est valable que pour 15 jours.

N. B. — Les N° 1 et N° 2 de Paris-Chansons, soit 64 œuvres différentes, sont envoyées contre remboursement de Fr. 4.50 les deux recueils.

Steno-dactylographe

possédant à fond le français et l'allemand, ayant de bonnes notions de l'anglais et de l'italien, est demandé par une maison de commerce de la place de Bulle, pour entrer le 15 avril.

Faire offres, avec certificats, à **Publicitas S. A. Bulle**, sous P 515 B.

Grande salle de l'Hôtel-de-Ville, Bulle

Dimanche 29 février, à 8 1/4 heures

Causerie-Récital

par **Paul ROBERT**, de Fribourg, artiste du Théâtre impérial Michel de Petrograde, et **Louis CORNU**, de Lausanne, professeur à Petrograde. Billets à 1 fr. 50 et 1 fr. Location à l'Hôtel de Ville de Bulle.

Vente de bois par soumission.

La commune de Montbovon offre à vendre par voie de soumission : 1° environ 107 m³ 50 billons sapin de choix ; 2° 27 m³ billons foyard, situés au bord de la route cantonale ; 3° 30 moules foyard 1^{er} choix et 18 moules sapin. Pour les bois de moule, les prix se feront à prendre sur place ou rendus sur wagon. Prendre connaissance des conditions et déposer les soumissions chez **M. le Syndic pour lundi soir 1^{er} mars prochain, à 8 h.** Pour voir les bois, s'adresser à **M. Grangier Simon, conseiller communal** Montbovon, le 17 février 1920.

Par ordre : *Le Secrétaire communal.*

Banque Populaire de la Gruyère BULLE

(Fondée en 1853)

Capital : Fr. 1,000,000. Réserves : Fr. 410,000

Nous payons actuellement un intérêt de

5 1/2 % l'an

pour dépôts à terme de 1 à 5 ans.

Titres nominatifs ou au porteur, au gré du déposant.

Comptes-courants à vue. — Dépôts d'épargne.

Comptes-courants avec dénonciation de 1-3-6 mois.

LA DIRECTION

Vins rouges français, fûts de 200 l.	Fr. 1.20
Malaga 1 ^{re} qualité	3 —
Quinquina au Malaga	3 80
Vermouth de Turin	2 80
Marc garanti	2 90

Rebais par quantité

Champagne Suisse Mauler & Cie
Champagne Français Moët et Chandon
Vins blancs et rouges de Bordeaux.

François DROUX, Place du Cheval-Blanc **BULLE**

A vendre

plusieurs **bonnes juments** chez **Chs Baudère,** Hôtel de l'Ecu, Bulle.

Trouvé

montre de dame. S'adresser à **Publicitas S. A., Bulle,** sous P 505 B.

Jeune homme ou jeune fille

ayant de bonnes notions de comptabilité trouverait immédiatement place chez **E. GLASSON & Cie, BULLE.**

VENTE de BOIS de feu.

Mercredi 25 courant, la Commune d'Enney vendra par voie de mises publiques environ 90 stères hêtre et sapin. Départ du village à 1 h. pour les Frassettes. Enney, le 21 février 1920. Administration communale.

ON DEMANDE

pour la France, un bon vacher. Gage 150 fr. par mois. Frais de voyage remboursés au bout d'un mois. S'adresser dimanche 29 courant, de 1 à 3 h., au Café de la Croix Blanche, Bulle.

Immeuble à vendre.

L'Hôtel de François Genilloud met en vente par voie de soumission, sa propriété sise aux Jordils (rue du Tir), comprenant maison d'habitation avec deux logements, ainsi que 4500 m² de terrain de 1^{re} qualité. Les soumissions sont à adresser jusqu'au 5 mars, à **M. Paul Genilloud, employé postal, à Bulle.**

A vendre

3 porcs gras pesant 150 à 200 kg.; un cheval de 2 ans, s'attelant bien; 3-4 jeunes vaches prêtes; ainsi qu'une grande baratte à beurre avec poulie pour le moteur, en bon état. S'adresser à **Pittet Félix, à Villarvolard.**

Un bon garde-génisses

cherche place. S'adresser à **Publicitas S. A. Bulle,** sous P. 521 B.

A vendre

2 porcs de 4 mois, chez **Ernest Buchs, La Tour-de-Trême.**

Jeune fille

de toute confiance est demandée pour courant avril. **Mme Félix Glasson, Bulle.**

On cherche une fille de magasin

si possible sachant coudre. S'adresser **AU PROGRES, Bulle.**

AVIS

Contrairement aux faux bruits qui ont circulé dans le public, on fait savoir que **M. Pierre Gremaud**, à Echarlens, a été condamné par le Tribunal correctionnel de la Gruyère, pour voies de fait sur la personne du soldat G., à une amende de dix francs et une indemnité de 20 francs en faveur du prénommé et aux frais.

A vendre

pour cause de changement de domicile, à **La Tour de Trême**, au bord de la route cantonale, un bâtiment en bon état et de bon rapport, avec plusieurs appartements et toutes dépendances, lumière électrique, jardin. S'adresser à **Ch. Riganti, à La Tour.**

A VENDRE

fagots écorce et nœuds secs. S'adresser à **M. Oscar Dupasquier, aux Granges, La Tour.**

Jardin potager à louer.

400 m² divisés en 6 carrés, superbe exposition. S'adresser à **M. Fernand Peyrand, villa Gapany, Bulle.**

Mise publique.

Samedi 28 courant, dès 2 heures de l'après-midi, on vendra en mise publique, devant le domicile du soussigné, 1 char à échelles, 1 faucheuse, 1 pompe à purin, 1 boille à lait, 1 gros râteau, outils à faner, chaînes, etc., etc.

Genre François, Enney.

POULES

Je suis acheteur de poules nées en 1918 et 1919.

Offres et prix sous chiffres P 1414 F., à **Publicitas S. A., à Fribourg.**

On demande à louer à Bulle, pour l'été

un verger ou jardin ombragé

comme lieu de récréation pour 3 enfants.

La récolte resterait au propriétaire.

A la même adresse on cherche à acheter un

bureau américain.

S'adresser à **Publicitas S. A., Bulle,** sous P 438 B.

Qui prendrait ?

en estivage 3 génisses pie noires, pour la montagne. S'adresser à **Publicitas S. A. Bulle.**

A VENDRE

8 petits porcs de 8 semaines. S'adresser à **Gapany Jules, Marsens.**

REGAIN

Un wagon disponible immédiatement. S'adresser à **Publicitas S. A. Bulle,** sous P 530 B

Endiguement de la Trême.

Les Communes et particuliers intéressés à l'endiguement de la Trême sont informés que l'Assemblée générale extraordinaire annoncée pour le 3 mars n'aura lieu que le **mercredi 10 mars, à 2 h de l'après-midi, au Château de Bulle,** (salle des Assises).

TRACTANDUM : Demande d'un crédit supplémentaire de 925.000 fr. pour l'achèvement des travaux. *La Commission.*

A VENDRE au Magasin Prince

rue du Tir **BULLE** un choix de lits complets, lavabos, canapés, fauteuils, tables rondes et carrées, tables à ouvrage, commodes secrétaires en bois dur et en sapin, bureaux de Dames, bureaux ministre, piano, armoires, machines à coudre pour tailleurs, chaises, tabourets, buffet de cuisine, etc. **Téléphone 149.**

ON DEMANDE

une jeune fille de 16 à 20 ans, dans une bonne famille, pour aider au ménage. S'adresser à **Publicitas S. A., Bulle.**

A vendre une génisse

de deux ans, 1^{er} choix, pie noire, portante pour l'automne. S'adresser à **Publicitas S. A. Bulle,** sous P. 467 B.

ON DEMANDE

pour entrer de suite un bon charretier connaissant bien les chevaux. S'adresser à **Jules Morand, étonnancier, Bulle.**

Vente de bois

Mardi 24 février, à 8 h. du soir, à l'Hôtel de Ville, la commune de Gruyères vendra en mises publiques 70 m³ de billons, 16 tas de rondins et branches et quelques lots de bois déraciné ou déperissant.

L'Administration.

Pommes de table

Reinettes spécial à 32
Pommes extra à 28
Meyer Müller, Niederbipp. Téléph. 21.

Remède Overney.

Jean Overney, au Pâquier, ayant dû quitter la localité pour cause de fièvre aphteuse, se trouve dès ce jour à disposition à l'Hôtel du Cheval-Blanc, à Bulle, où l'on verra bien s'adresser. **Téléphone N° 3.**

CONFÉDÉRATION SUISSE

Emission de Bons de caisse 5 $\frac{1}{2}$ % à trois et cinq ans des Chemins de fer fédéraux.

En vertu de l'arrêté fédéral du 12 décembre 1919, les Chemins de fer fédéraux sont autorisés à émettre des bons de caisse pour couvrir leur dette flottante.

Ces bons de caisse seront créés à 3 et 5 ans et émis aux conditions suivantes :

Intérêt : 5 $\frac{1}{2}$ % l'an ; coupons semestriels aux 1^{er} février et 1^{er} août ; la 1^{re} échéance au 1^{er} août 1920.

Remboursement : Ces bons de caisse sont remboursables au pair le 1^{er} février 1923 ou le 1^{er} février 1925, au choix du souscripteur, et créés en

Coupons de 100 fr., 500 fr., 1000 fr., 5000 fr. et 10000 fr. de capital nominal.

Domiciles de paiement pour les coupons et le capital : Les coupons et les titres remboursables sont payables sans frais à la Caisse principale et aux Caisses d'arrondissement des Chemins de fer fédéraux, à tous les guichets de la Banque Nationale Suisse, ainsi qu'aux Caisses des principales banques suisses.

Certificats nominatifs : Ces bons de caisse sont au porteur ; la Direction générale des Chemins de fer fédéraux s'engage à les recevoir en dépôt dans ses caisses et à délivrer en échange, sans frais, des certificats nominatifs. Toutefois, ces dépôts ne pourront être inférieurs à fr. 1000 de capital nominal.

Prix de vente : Le prix de vente est fixé à :

99 % pour les bons de caisse à trois ans, soit remboursables le 1^{er} février 1923, et

98 % pour les bons de caisse à cinq ans, soit remboursables le 1^{er} février 1925

avec décompte d'intérêts au 1^{er} février 1920.

Rendement : 5 $\frac{7}{8}$ % pour les bons de caisse à trois ans et 6 % pour les bons de caisse à cinq ans.

Domiciles de vente : Tous les guichets de la Banque Nationale Suisse et toutes les banques et maisons de banque suisses.

Bulletin de souscription : Les demandes seront servies au fur et à mesure de leur rentrée.

Berne, le 17 janvier 1920

Département fédéral des finances :
J. MUSY

Marque **VIN „KATZ“**
pepto-quino-ferrugineux



Il est incontestable que toute personne désirant conserver la santé, combattre l'anémie, retrouver ses forces épuisées par surmenage et surtout dans la convalescence après n'importe quelle maladie, n'emploie que le VIN « KATZ ».

Dépositaire pour la ville de Bulle :

Pharmacie GAVIN, R. Rime, successeur.

Se vend dans toutes les pharmacies.

KATZ & FECHTER, BALE

MAISON SUISSE



Crédit Gruyérien
à BULLE

Capital et réserves :
Fr. 1,100,000.—

Nous recevons dès ce jour des dépôts d'espèces pour le terme de 1 à 5 ans, au taux de

5 $\frac{1}{2}$ %

La Direction.

Demandez
la
graisse comestible végétale
PROBOL
Qualité supérieure.

Mises juridiques.

L'Office des Poursuites de la Gruyère vendra en mises publiques et à tout prix, le 27 courant dès 10 heures jour, à domicile, 1 machine à coudre de cordonnier, appartenant à M. Michel Jos., à la Lorraine, rière Rueyres Trélayes. Bulle, le 23 février 1920.
L'Office des poursuites.

Mises juridiques.

L'Office des Poursuites de la Gruyère vendra en mises publiques, à son bureau à Bulle, le vendredi 27 courant, dès 2 h. du jour, 1 obligation hypothécaire de fr. 1200. Bulle, le 23 février 1920.
L'Office des poursuites.

Apprenti maréchal

On demande

un jeune homme fort, robuste et honnête comme apprenti maréchal. S'adresser à Maxime Vulchard, maréchal, Marsens.

A vendre

un potager à 3 trous, à l'état de neuf. S'adresser à Publicitas S. A. Bulle.

La Maison Charrière & Co
BULLE

vient de recevoir un choix immense de
gramophones - gramolas
ainsi que **disques** pour familles et cafés-restaurants
Appareils 1^{re} qualité, depuis 90 fr.
» qualité supérieure » 150 »
» artistiques » 250 »

Demandez notre catalogue et prix courant.
Sur désir, facilités de paiement.

CHEVAUX

Dès aujourd'hui
grands arrivages
de beaux ragots
Chevaux et Juments de 3 à 5 ans.
Prix avantageux. Facilités de paiement.
Isaac BLOCH, Payerne.

TRANSPORTS FUNEBRES

à destination de tous pays.
Maison A. MURITH
Siège social à GENÈVE
succursale : FRIBOURG, Téléphone 3.69
Rue de l'Université 6 et Rue du Lycée.
CERCUEILS et COURONNES
en tous genres. - Tarifs très modérés.
CIERGES, articles funéraires.
Dépôts à BULLE :
Place de la Promenade.
LOUIS PASQUIER, sacristain

Cours permanents de Lingerie.

Jeunes filles désirant suivre des cours de lingerie pratique sont priées de se renseigner chez Mme LOSEY, lingère diplômée, bâtiment de la Viennoise, Bulle.

Pendant Carême, tous les mercredis et vendredis,

poisson frais

au magasin de la Rue du Moléson, BULLE

Morues sèches, Pommes de terre, Choux rouges et blancs, Carottes.

Société de Consommation.

A VENDRE

d'occasion une bicyclette courante et 2 accordéons, état neuf. S'adresser à M. Saudan, maréchal, Bulle.

ATTENTION

Vous économisez, par année, pour fr. 15 d'allumettes avec le nouveau

briquet en laiton. Environ 30.000 explosions sans changement de pierre sans réparation Prix fr. 3.50

On demande des représentants. Ecrivez à : Universal ascenseur, Tour de Tréme.



ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 5.—
» . . . 6 mois » 2 50
Etranger . . 1 an » 9 50
» . . . 6 mois » 5 50

payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste. TÉLÉPHONE 150

Endiguement de la Tréme

On nous communique, avec de la reproduire, un fort intéressant exposé de la question de l'endiguement de la Tréme.

Bien que cette communication passablement tardive, nous devons insérer l'étude en question, intéressante une portion importante du territoire et une grande partie de la lecture.

L'entreprise de l'endiguement de la Tréme est à la veille de sa réalisation financière.

Nous pensons être agréables à nos lecteurs en lui rappelant, avec un vif intérêt, les différentes phases de cette entreprise à la fois difficile et coûteuse.

Comme toutes les entreprises de ce genre, la correction de la Tréme résulte d'une longue série de travaux entrepris patiemment pendant plusieurs années.

Il convient ici de rendre hommage aux personnes généreuses et dévouées qui, dans un geste désintéressé, ont contribué à l'initiative et furent les promoteurs de cette entreprise.

De tout temps, la Tréme, avec ses crues soudaines et furieuses, a été la terreur de ses riverains. A plusieurs reprises, des travaux de protection ont été exécutés par les propriétaires et les communes.

pas soumise à une discipline très rigoureuse, ces ouvrages menaient à leur but. Rejetant le cours du fleuve à l'autre, ils étaient en danger et se nuisaient mutuellement. L'emploi exclusif de leur permettrait pas de résister au temps ; ils étaient emportés.

Pour la première fois en l'histoire de la Tréme, un projet d'endiguement, dans la plaine, fut étudié par la Commission des Travaux publics. Le projet ne fut approuvé que par le conseil fédéral ne l'approuva pas ; il fut abandonné.

avec raison, avant d'entrer en matière, qu'on lui présentât un projet complet de correction depuis le lac jusqu'à l'embouchure. La question fut abandonnée pendant quelques années.

au cours desquelles les ravages causés par les crues furent de plus en plus alarmants. En 1893, ce projet, qui dormait dans un tiroir, fut repris et complété dans le sens le plus haut. Le devis s'élevait à 10 millions.

Mal soutenu, ce projet fut abandonné. Il fut même soumis à l'autorité fédérale pour la justification financière ne fut pas établie, car, malgré l'importance